

## **Cabinet Yves BEGON**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON - RIOM

26 avenue de Verdun  
42000 SAINT ETIENNE  
Tel : 04 77 92 05 30  
y.begon@aaci-conseils.fr

Centre social de Saint Julien en Jarez  
44 Grande rue - La Salamandre - BP 122  
42400 - SAINT CHAMOND

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Adhérents

#### ***Opinion***

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre social de Saint Julien en Jarez relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### ***Fondement de l'opinion***

#### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de mon rapport.

#### ***Justification des appréciations***

En application des dispositions de l'article L.823-9 et 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon

mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Des subventions et concours publics ont été accordés pour 497 422 €. Je me suis assuré, par tests, qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet. L'analyse de ces appréciations n'appelle pas de remarques particulières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion, exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Vérifications spécifiques***

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### ***Informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels***

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### ***Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels***

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### ***Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. . En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A SAINT ETIENNE

Le commissaire aux comptes  
YVES BEGON

Signé électroniquement le 28/05/2024 par  
Yves Begon



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	3 936	3 936		690	690	100.00	
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	91 991	86 032	5 959	11 304	5 345	47.28		
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres								
<b>Total I</b>	<b>95 927</b>	<b>89 967</b>	<b>5 959</b>	<b>11 994</b>	<b>6 035</b>	<b>50.31</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés							
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	92 213		92 213	108 628	16 415	15.11	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	186 922		186 922	175 077	11 845	6.77		
Charges constatées d'avance (2)	887		887	146	741	507.36		
<b>Total II</b>	<b>280 022</b>		<b>280 022</b>	<b>283 851</b>	<b>3 829</b>	<b>1.35</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>375 949</b>	<b>89 967</b>	<b>285 982</b>	<b>295 846</b>	<b>9 864</b>	<b>3.33</b>		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	70 945	70 945		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	67 211	67 211			
Autres					
Report à nouveau	1 171	554	617	111.50	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>6 000</b>	<b>617</b>	<b>6 617</b>	<b>NS</b>	
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>133 327</b>	<b>139 327</b>	<b>6 000</b>	<b>4.31</b>	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 098	2 050	48	2.35	
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	<b>135 425</b>	<b>141 377</b>	<b>5 952</b>	<b>4.21</b>	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
<b>Total II</b>					
PROVISIONS	Provisions pour risques	11 338		11 338	
	Provisions pour charges	60 955	62 802	1 847	2.94
	<b>Total III</b>	<b>72 293</b>	<b>62 802</b>	<b>9 491</b>	<b>15.11</b>
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés				
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	59 185	73 075	13 890	19.01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	16 796	18 309	1 513	8.26
Instrument de trésorerie					
Produits constatés d'avance	2 283	283	2 000	706.09	
<b>Total IV</b>	<b>78 263</b>	<b>91 667</b>	<b>13 403</b>	<b>14.62</b>	
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>285 982</b>	<b>295 846</b>	<b>9 864</b>	<b>3.33</b>	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

75 980

91 383

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations	2 130	1 940	190	9.79
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	46 337	48 076	1 738	3.62
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	497 422	504 874	7 452	1.48
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	25 971	6 983	18 988	271.94
Utilisations des fonds dédiés		3 000	3 000	100.00
Autres produits				
<b>Total I</b>	<b>571 860</b>	<b>564 872</b>	<b>6 988</b>	<b>1.24</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	158 616	146 055	12 561	8.60
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	9 197	7 871	1 326	16.85
Salaires et traitements	284 579	293 366	8 787	3.00
Charges sociales	110 660	113 194	2 535	2.24
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 035	5 254	780	14.85
Dotations aux provisions	14 097	739	13 358	NS
Reports en fonds dédiés				
Autres charges		109	109	100.00
<b>Total II</b>	<b>583 184</b>	<b>566 589</b>	<b>16 595</b>	<b>2.93</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>11 323</b>	<b>1 716</b>	<b>9 607</b>	<b>559.69</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 925	935	991	106.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	<b>1 925</b>	<b>935</b>	<b>991</b>	<b>106.00</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>1 925</b>	<b>935</b>	<b>991</b>	<b>106.00</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>9 398</b>	<b>782</b>	<b>8 616</b>	<b>NS</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	5 971	3 268	2 703	82.72
Sur opérations en capital	261	38	223	588.65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	<b>6 232</b>	<b>3 306</b>	<b>2 926</b>	<b>88.52</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	2 819	1 903	916	48.15
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	<b>2 819</b>	<b>1 903</b>	<b>916</b>	<b>48.15</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>3 413</b>	<b>1 403</b>	<b>2 010</b>	<b>143.25</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>275.00</b>
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>580 018</b>	<b>569 113</b>	<b>10 905</b>	<b>1.92</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>586 017</b>	<b>568 495</b>	<b>17 522</b>	<b>3.08</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>6 000</b>	<b>617</b>	<b>6 617</b>	<b>NS</b>

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature	30 596		28 253	8,29
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>	<b>30 596</b>		<b>28 253</b>	<b>8,29</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	30 596		28 253	8,29
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>	<b>30 596</b>		<b>28 253</b>	<b>8,29</b>

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Objet de l'association : le Centre Social de Saint Julien est une association portée par les habitants associés, appuyés par des professionnels afin de définir et mettre en oeuvre un projet de développement social, sanitaire, culturel et éducatif pour l'ensemble de la population du quartier.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 285 981.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 571 860.27 Euros et dégagant un déficit de 5 999.71- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

NEANT

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	3 936		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	55 514		
Installations générales agencements aménagements divers	5 796		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 681		
TOTAL	91 991		
TOTAL GENERAL	95 927		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 936	3 936
TOTAL			3 936	3 936
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			55 514	55 514
Installations générales agencements aménagements divers			5 796	5 796
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			30 681	30 681
TOTAL			91 991	91 991
TOTAL GENERAL			95 927	95 927

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	3 246	690		3 936
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	50 499	2 821		53 320
Installations générales agencements aménagements divers	3 261	522		3 783
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 927	2 002		28 929
TOTAL	80 687	5 345		86 032
TOTAL GENERAL	83 933	6 035		89 967

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	690				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 821				
Instal.générales agenc.aménag.divers	522				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 002				
TOTAL	5 345				
TOTAL GENERAL	6 035				

### Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	70 945				70 945
Réserves	67 211				67 211
Report à nouveau	554	617			1 171
Excédent ou déficit de l'exercice	617	617-		6 000-	6 000-
Situation nette	139 327			6 000-	133 327
Subventions d'investissement	2 050		5 760	5 712	2 098
TOTAL I	141 377		5 760	288-	135 425

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	62 802	2 759	4 606		60 955
Autres provisions pour risques et charges		11 338			11 338
TOTAL	62 802	14 097	4 606		72 293
TOTAL GENERAL	62 802	14 097	4 606		72 293
Dont dotations et reprises d'exploitation		14 097	4 606		

1/ Hypothèses retenues pour la provision de retraite :

- Départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- Taux de rotation du personnel de 0 %
- Taux de progression des salaires de 4 %
- Taux de charges patronales de 52 %
- Taux d'actualisation : 3.17 %
- Convention collective applicable : Centres sociaux et acteurs du lien social

Une dotation de 2 759 € a été provisionnée au bilan du 31.12.2023 et une reprise de provision de 4 606 € a été comptabilisée suite au départ en 2024 d'un salarié déclarée inapte par la médecine du travail le 03.04.2024.

2/ Provision pour risques et charges

A la suite d'une visite de reprise du 03.04.2024, le médecin du travail a déclaré le salarié inapte. S'agissant de faits ayant pris naissance antérieurement à la date de clôture, une provision pour risque a été comptabilisée au 31.12.2023 afin de couvrir l'indemnité de rupture.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	92 213	92 213	
Charges constatées d'avance	887	887	
<b>TOTAL</b>	<b>93 100</b>	<b>93 100</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Personnel et comptes rattachés	43 313	43 313		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 405	12 405		
Autres impôts taxes et assimilés	3 466	3 466		
Autres dettes	16 796	16 796		
Produits constatés d'avance	2 283	2 283		
<b>TOTAL</b>	<b>78 263</b>	<b>78 263</b>		

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	90 175
<b>Total</b>	<b>90 175</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	43 313
Autres dettes	16 796
<b>Total</b>	<b>60 109</b>

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	887
<b>Total</b>	<b>887</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 283
<b>Total</b>	<b>2 283</b>

### Subventions d'équipement

Une subvention d'investissement de 5 760 € a été perçue sur l'exercice comptable mais concerne des immobilisations et charges acquises en 2020 et 2021. La subvention a été rapportée au résultat pour la partie des immobilisations entièrement amorties au 31.12.2023 soit 5 450.81 €.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONCOURS PUBLICS	
DEPARTEMENT	6 365
CAF	241 188
MSA	841
SUBVENTIONS	
ETAT	30 682
DEPARTEMENT	50 100
MAIRIE	150 246
CAF	18 000
Total	497 422

#### Rémunération des dirigeants

Les principaux cadres dirigeants s'entendent du Président, du Trésorier, du Secrétaire de l'Association. Ces personnes exercent toutes bénévolement leur fonction. Il ne leur est pas attribué de rémunération.

#### Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	5
Total	7

#### Valorisation des contributions volontaires

Les éléments supplétifs correspondent à la mise à disposition de locaux et de personnel par la commune de Saint Chamond.

Au titre de l'exercice 2023, les éléments supplétifs ont été comptabilisés à hauteur de 30 596 € d'après l'évaluation fournie par la municipalité pour 2023.

Le bénévolat n'est pas significatif et n'a pas été valorisé en comptabilité.